

Calendrier Ajustement de septembre Post 3^{ème} 2026

Calendrier académique

Elèves éligibles : 3èG, 3PM/EA, 3SEGPA, 3eULIS, UPE2A, Ambition Voie Pro, dispositifs MLDS et autres.

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d’origine	LP et LPO d’accueil	CIO / MLDS
A partir du mercredi 1 ^{er} juillet	Suite à l'affectation : point de situation avec les familles des élèves non affectés	Les élèves de < 16 ans et les > 16 ans qui le demandent sont réinscrits en 3 ^{ème} dès la rentrée (droit au maintien à tout moment de la procédure) Les élèves en situation d’attente d’affectation (non affectés et en LS) et leurs familles sont invités à un entretien individuel dans l’établissement d’origine . Le document « Je prépare ma rentrée » (Dépt 68) ou un courrier présentant les ressources disponibles pour accompagner les familles durant la période estivale et à la rentrée leur est remis.	Appel des élèves inscrits en LS en respectant l’ordre de la liste à partir du 4 juillet et jusqu’au 2 septembre au soir	Participation des psyEN lorsque cela est possible
Congés d’été	Jusqu’au 2 septembre (17h) : les établissements d’accueil contactent les élèves en LS pour affectation au fur et à mesure que les places se libèrent.			
A partir du mardi 1 ^{er} jusqu’au jeudi 3 septembre	Saisie des places vacantes sur AFFELNET par les LP (16h) et diffusion par la DSDEN à 18h aux établissements.			
TOUR SUIVANT : Lundi 7 septembre (12h) : limite de saisie des vœux pour le Tour suivant (support pour le recueil des voeux : DE21) Résultats le 8 septembre 2026				
Du mardi 15 au jeudi 17 septembre (12h)	Entretiens préparatoires aux Période de découverte Début de la phase d’ajustement par périodes de découverte : entretiens dans les établissements d’origine	Concerne tous les publics sans solution ou non affectés, candidats en 1ère année de CAP ou 2nde professionnelle (élèves, retours en formation initiale, réorientations de lycée, nouveaux arrivants, emménageants, etc) Invitation des familles des élèves sans solution, non affectés et en LS à un <u>entretien individuel</u> dans l’établissement d’origine avec participation si possible des PsyEN. - Présentation du processus de l’ajustement par périodes de découverte sur places vacantes (diffusées le 14 septembre) - Renseignement du dossier PASS (D26) pour chaque élève (pages 1 et 2) - Nouvelle formulation de souhaits de périodes de découverte sur le dossier PASS Pour chaque élève, <u>DEUX COPIES</u> en format papier du dossier PASS + bulletins sont transmis au <u>CIO du district de l’établissement d’origine</u> au plus tard jeudi 17/09 avant 13h30 . Transmettre au CIO et à la DSDEN le tableau recueil des souhaits de périodes de découverte : Bas-Rhin : D56-67=> pole.lycee67voieprofessionnelle@ac-strasbourg.fr + CIO Haut-Rhin : D56-68 => pole.lycee68@ac-strasbourg.fr + CIO		Participation des PsyEN lorsque cela est possible Les jeunes RFI sont reçus en entretien au CIO pour formuler des souhaits de périodes de découverte (dossiers PASS)
Jeudi 17 septembre (avant 13h30)	Dossier PASS (D26) à transmettre au CIO	A l’intégration en périodes de découverte s’ajoute la possibilité de demander à intégrer : - le dispositif Ambition Voie Pro (Priorité aux élèves de 15 ans, nés en 2011, refusés et/ou sans projet défini) des lycées Oberlin, Cassin et Couffignal pour Strasbourg / du lycée Stoessel pour Mulhouse - le CAP indifférencié de l’EREA d’Illkirch - le dispositif « Ambition CAP » au lycée Bugatti de Mulhouse Pour les élèves de 16 ans ou plus en 2026 (nés en 2010 ou avant) qui ne sont candidats ni en LP ni en maintien, transmettre au CIO le dossier PASS pour prise en charge MLDS		Les CIO recueillent et trient les dossiers PASS en vue de la commission FoQualE

Date	Action	Qui fait Quoi ?		
		Collèges et autres établissements d'origine	LP et LPO d'accueil	CIO / MLDS
Vendredi 18 septembre matin	Réunion « FOQUALE » de répartition des périodes de découverte	Les représentants des comités FOQUALE sont réunis à la DSDEN 68 et 67. Les candidats sont positionnés en périodes de découverte		
Vendredi 18 septembre (18h)	Diffusion des résultats de la réunion de répartition des périodes de découverte	Diffusion des résultats aux établissements d'origine + CIO qui informent les élèves retenus (ou non) en période de découverte. Le collège d'origine établit la convention (cf. pièce jointe), la donne à l'élève qui la fait signer à l'établissement d'accueil. Intégration le 21 septembre dans les classes de 3° des élèves non accueillis en période de découverte (droit au maintien).	Le lycée d'accueil informe des modalités d'accueil du jeune en période de découverte (jour, heure, point de RDV) à l'établissement d'origine et au CIO (RFI)	Les CIO informent les jeunes RFI candidats s'ils sont retenus ou non
Lundi 21 septembre Après-midi (14h00)	Commission d'admission - Ambition Voie Pro - Ambition CAP - SAS Rentrée -	Le réseau FOQUALE des districts de Mulhouse et Strasbourg, les CIO (Mulhouse et EMS) ainsi que les établissements support des dispositifs AVP et Ambition CAP examinent les candidatures (première vague d'intégration pour Mulhouse). Le réseau FOQUALE des districts de Mulhouse et Strasbourg, les CIO (Mulhouse et EMS) ainsi que les coordonnatrices MLDS examinent les candidatures au SAS PRO (première vague d'intégration pour Mulhouse).		Les CIO de Mulhouse et de l'EMS informeront les établissements des élèves retenus dans ces dispositifs.
Du mardi 22 au jeudi 24 septembre	Période de découverte	Inscription dans le collège d'origine des élèves en découverte soit sous le MEF 3° (élèves ayant demandé le maintien) soit sous le MEF SFI L'élève admis en période de découverte se présente en LP avec son PASS original (D26). Une copie sera conservée par l'établissement d'origine Les élèves non retenus en période de découverte peuvent également exprimer des vœux d'affectation (PASS page 4) Signalement à la DSDEN de tout élève qu'il est impossible de réinscrire faute de place	ACCUEIL en semaine de découverte Suite à la période de découverte, les lycées : - complètent le bilan sur le PASS original. - envoient les avis pour le 24 septembre au plus tard à l'établissement d'origine ou au CIO (RFI)	Elèves RFI : l'établissement d'accueil inscrit les jeunes sous le MEF SFI durant la période de découverte
Du vendredi 25 au Lundi 28 septembre (12h)	Entretiens dans les établissements d'origine Saisie des vœux dans AFFELNET	Les élèves et les familles sont reçus en entretien pour faire le bilan de la période de découverte et formuler des vœux pour la commission du 29/09. Saisie des vœux dans Affelnet à partir du dossier PASS (élèves ayant bénéficié ou non d'une période de découverte) jusqu'au 28/09 à 13h30. Pour chaque élève, DEUX COPIES du dossier PASS + bulletins format papier sont transmises au CIO du district de l'établissement d'origine au plus tard lundi 28/09 avant 13h30.		Saisie Affelnet des RFI par les CIO
Mardi 29 septembre	COMMISSION PRE-AFFECTATION	La commission examine les dossiers PASS complets.	Les services de la DSDEN saisissent dans « Affelnet » les avis à l'issue des travaux de la commission	
Mercredi 30 septembre	NOTIFICATION DES AFFECTATIONS (12h ?)			
Jeudi 1er octobre après-midi (14h AVP et ACAP et 15h SAS PRO)	Pour Mulhouse : commission d'admission : - Ambition Voie Pro - Ambition CAP - SAS PRO	Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les 2 établissements support des dispositifs AVP et Ambition CAP examinent les candidatures (seconde vague d'intégration). Le réseau FOQUALE du district de Mulhouse, le CIO et les coordonnatrices MLDS examinent les candidatures au SAS PRO (seconde vague d'intégration).	Le CIO de Mulhouse informera les établissements des élèves retenus dans ces dispositifs.	